| Nom de l'outil<br>ÉVALUATION DE COMPÉTENCES ET APTITUDES | |
|---|---|
| **Objectif de l'outil.** | Cet outil est conçu pour évaluer les expériences professionnelles, sociales et de formation d'un stagiaire afin de fixer ses compétences clés, ses points forts et ses axes d'amélioration.<br>Il aide au plan de carrière et au développement professionnel en ciblant des objectifs de carrière et en évaluant leur compatibilité avec les caractéristiques et les compétences personnelles. |
| **Matériel nécessaire à l'utilisation de l'outil.** | CV EUROPASS sous forme imprimée ou numérique.<br>Copies des diplômes certifications.<br>Matériel pour écrire (stylo et papier) ou un ordinateur avec connexion Internet (si vous utilisez une version en ligne). |
| **Implication d'autres personnes (p.ex. enseignant, tuteur d'entreprise, parents, etc.).** | Conseiller professionnel, consultant, coach professionnel, etc.<br>Employeur ou représentant des ressources humaines.<br>Prestataires de formation ou formateurs.<br>La personne (stagiaire) qui fait l'objet de l'évaluation. |
| **Lien pour l'outil (lien en ligne p.ex).** | N/A |
| **Indications sur la manière d'utiliser l'outil** | <u>Collecte de données</u><br>Le bénéficiaire fournit des infos sur sa formation, son expérience professionnelle, ses compétences et ses objectifs de carrière.<br><u>Auto-évaluation</u><br>La personne déclare ses connaissances du marché, sa disponibilité, ses préférences en matière d'emploi et sa mobilité.<br><u>Analyse des compétences</u><br>Les compétences linguistiques, informatiques, organisationnelles et relationnelles sont évaluées.<br><u>Carrière</u><br>L'expérience professionnelle, le niveau de satisfaction et les points forts et faibles sur le plan professionnel sont consignés. |

*Cette publication a été élaborée avec le soutien financier de la Commission européenne dans le cadre du programme Erasmus+. Les infos et opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs. La Commission européenne et l'Agence nationale belge ne peuvent être tenues responsables de l'utilisation qui pourrait en être faite.*